



LA CULTURE COMME VECTEUR D'INCLUSION ET D'EMANCIPATION DES ENFANTS

Appel à projets du Fonds Houtman

Introduction

Le Fonds Houtman (ONE) lance un appel à projets sur le thème de **la culture comme vecteur d'inclusion et d'émancipation des enfants**. Le dossier de candidature (disponible sur simple demande) devra être retourné au secrétariat du Fonds Houtman (Chaussée de Charleroi 95, 1060 Bruxelles) **au plus tard le 29 février 2016**.

Contexte

A l'heure actuelle, de nombreuses familles doivent faire face à une accumulation de difficultés d'ordre économique et psychosocial. Dès lors, il est souvent difficile pour ces familles de donner à la culture sa place dans le développement et l'émancipation de l'enfant.

La culture joue un rôle important dans le développement et l'éveil de l'enfant et dans le vivre ensemble. Pour le Fonds Houtman, il est nécessaire que les parents et leurs enfants puissent s'approprier l'espace culturel pour mieux vivre ensemble, réduire les inégalités qui affectent les enfants dès leur plus jeune âge et leur donner toutes les chances de se créer par la suite une place dans la société des adultes.

Le Fonds souhaite favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre d'enfants, avec un intérêt tout particulier pour l'enfance en difficulté.

Orientation des projets soutenus et finalités

Le Fonds Houtman soutiendra des **actions innovantes et originales** centrées sur la priorité d'ouvrir l'accès à la culture et aux activités culturelles aux enfants et aux familles et de leur permettre de grandir en toute dignité.

L'objectif de ces actions sera de donner les moyens aux familles et à leurs enfants, et en particulier aux familles en situation précaire, de prendre part aux activités culturelles et artistiques et d'y trouver leur place.

Ces initiatives doivent engendrer des **résultats concrets, évaluables et durables** à l'échelle humaine, sur la prise en compte des droits culturels de l'enfant, son émancipation, sa participation et son accès à la vie culturelle et artistique.

Cet appel à projets s'adresse aux hommes et aux femmes du monde de la **culture et des arts, de la petite enfance, de l'éducation et de l'aide sociale** qui souhaitent utiliser la culture comme outil/levier pour promouvoir une plus grande égalité entre les enfants.

Critères de sélection des projets

Les actions ou recherches-actions soutenues devront :

- Se dérouler sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en particulier dans les régions et communes précarisées sur le plan socioéconomique.
- Reposer sur des équipes stables et compétentes disposant d'une expérience dans le domaine culturel et associatif.
- Garantir l'implication et la participation des enfants et/ou des familles aux activités culturelles mises en place et s'appuyer sur leur potentiel de créativité.
- Renforcer les partenariats entre les lieux culturels (musées, bibliothèques, arts de la scène, audiovisuel, musique, académies, etc.) et les lieux associatifs, les écoles, etc. et soutenir des partenariats entre les adultes en charge du développement des enfants (parents, acteurs professionnels, bénévoles des associations etc.).
- Indiquer la volonté de collaborer et d'échanger avec d'autres équipes.

Subsidiation

- Un montant total de **75.000 €** est consacré à l'appel à projets.
- Sauf exception, un montant maximum de **25.000 €** pourra être octroyé par action ou recherche-action soutenue.
- La durée des actions ou recherches-actions soutenues ne pourra excéder **2 ans au maximum**.

Calendrier

- Pour rappel, le dossier de candidature (disponible sur simple demande) devra être renvoyé au secrétariat du Fonds Houtman (Chaussée de Charleroi 95, à 1060 Bruxelles) pour le **29 février 2016 au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi.
- La sélection sera opérée par le Fonds Houtman au printemps 2016.
- Les candidats seront informés des résultats de la sélection en principe en mai 2016.
- Le démarrage des actions ou recherches-actions est prévu mi-2016.

**Adresse courrier pour l'envoi du dossier
de candidature :**

Fonds Houtman (ONE)
Chaussée de Charleroi 95
1060 Bruxelles

Pour tout autre renseignement :

Emmanuelle Vermylen
Communication Fonds Houtman
02/543.11.72 (téléphone)
02/543.11.78 (fax)
Evermylen@fondshoutman.be